

*Chantilly*

*à travers les âges*

*Hugues*

# LES BORNES ARMORIÉES DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

*dans le domaine forestier  
de Chantilly*

*par Jacques PELOYE*



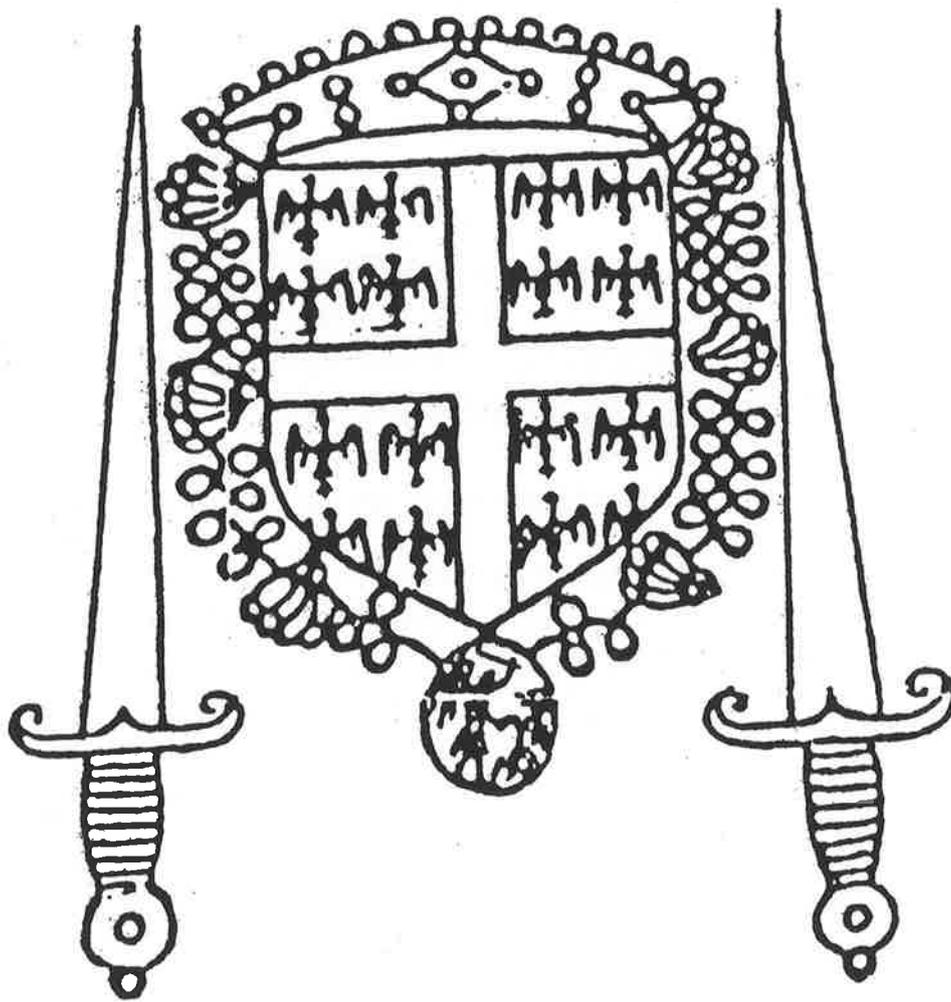
*amicalement  
C. LERNOULY*



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE CHANTILLY  
ET DE SON ENVIRONNEMENT

25 octobre 2002

# Famille de Montmorency



**L**e timbre est une couronne de baron ou tortil. L'écu est écartelé, c'est-à-dire divisé en quatre quartiers. Quatre alérions dans chacun de ceux-ci. Les seize alérions en souvenir des seize aigles

impériales prises à l'ennemi, quatre par Bouchard de Montmorency vers 950 et douze par Mahieu de Montmorency en 1214 à Bouvines. Le collier de l'ordre de Saint-Michel entoure l'écu.



**A**u bord d'un vieux chemin ou à l'ombre d'un taillis profond, s'offrant dans une clairière aux caresses du soleil ou se cachant au sein d'un roncier impénétrable, de nombreuses bornes de pierre intriguent le promeneur en forêt de Chantilly.

Elles portent des armoiries qu'un rayon de lumière met parfois en valeur ou que mousses et lichens dissimulent souvent jalousement.

Elles portent parfois les blessures du temps ou, hélas, celles des hommes.

Depuis près de cinq siècles, elles subsistent, témoins de l'agrandissement de son domaine forestier par le grand Connétable Anne de Montmorency.

*« Lorsque le duc d'Aumale rencontrait une de ces bornes au cours de ses promenades en forêt, il ne manquait jamais de se découvrir »* écrit Eugène Vignon.

# LES BORNES ARMORIÉES DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

## *dans le domaine forestier de Chantilly*

« Le dépouillement des archives du Musée Condé m'a permis d'admirer l'effort continu grâce auquel le domaine forestier de Chantilly, insignifiant au Moyen-Age, s'est développé progressivement pour atteindre toute son ampleur dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

Certes, la puissante famille de Senlis qui prit le nom de Bouteiller, possédait, dès le XI<sup>e</sup>, des biens fort étendus dans notre région ; mais les partages de succession, les donations en faveur des abbayes, voire les aliénations, eurent bientôt pour résultat le morcellement de cet immense domaine, » écrit Gustave Macon (1) en introduction à son « Historique du Domaine Forestier de Chantilly ».

Quand, en 1386, Pierre d'Orgemont achète la seigneurie de Chantilly aux héritiers du dernier Bouteiller, le domaine forestier qui en dépend couvre environ et

seulement 1 200 arpents (2). Les Orgemont en entreprennent la reconstitution par des achats et... des procès. Près de 900 arpents sont ainsi rattachés au domaine.

Guillaume de Montmorency, héritier du dernier Orgemont, poursuit la même œuvre d'extension mais c'est surtout son fils Anne, le Grand Connétable, qui augmente considérablement le domaine forestier, par des procès, des échanges et des achats. C'est ainsi qu'il acquiert 2 000 arpents en forêt de Pontarmé (1543-1545), qu'il se fait céder la totalité du Bois Luton ou Bois des 800 grâce à des échanges avec les religieux de S<sup>t</sup> Nicolas d'Acy (1553), qu'il achète la seigneurie de Thiers à l'évêque de Beauvais (1564). La passion de la chasse à courre qui nécessite de vastes espaces pour forcer cerfs et sangliers n'est pas la moindre motivation du Connétable pour

1537



*Prieuré de  
Saint-Nicolas d'Acy*



*Chapitre Notre-Dame  
de Senlis*

étendre son domaine. De plus, veillant jalousement sur ses droits, Anne de Montmorency fait placer des bornes de pierre pour délimiter ses propriétés.

La plupart mesurent un peu moins d'un mètre hors du sol, avec un socle cubique important dans la terre leur assurant une grande assise. Le sommet

(1) et (2) : voir page 7

est arrondi sauf s'il s'agit de bornes angulaires : angle aigu, droit ou obtus selon le tracé des parcelles forestières. En général elles ont une section rectangulaire d'environ 35 centimètres sur 40 ou 45. Les bornes sont armoriées, portant sur une face le blason des Montmorency et sur l'autre celui du propriétaire voisin, avec, dans la partie supérieure, la date gravée du bornage. C'est ainsi que se succèdent les bornages un peu avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

1537 : bornage avec les bois du Prieuré de Saint-Nicolas d'Acy.

1539 : bornage avec des bois de l'abbaye de Chaalis, du prieuré de Saint-Leu d'Esserent, de la seigneurie de Coye, de l'abbaye de Royaumont.

1540 : bornage avec des bois de la léproserie de Luzarches (3), de l'abbaye de Royaumont, de l'abbaye de Chaalis, du chapitre Notre-Dame de Senlis.

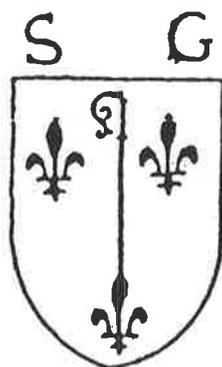
1542 : bornage avec des bois du chapitre Notre-Dame de Senlis.

1546 : bornage avec des bois du chapitre Notre-Dame de Senlis, de l'abbaye Saint-Rémy de Senlis, de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris, de l'évêché de Senlis.

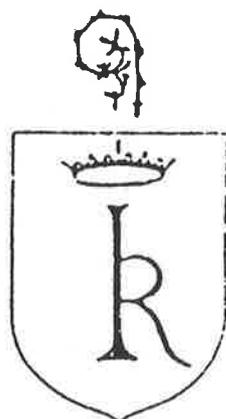
Dans la deuxième partie du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle les princes de Condé continuent à œuvrer pour étendre le domaine forestier. On ne place plus de bornes armoriées. Au contraire, on supprime parfois celles qui deviennent inutiles à la suite de l'achat d'une

parcelle. Le Grand Condé, notamment, ou bien fait arracher la borne, ou bien la garde en faisant scier la face portant le blason de l'ancien propriétaire ; dans ce dernier cas, souvent, le Prince fait graver ses armes sur la face sciée. Les bornes arrachées peuvent être détruites ou enterrées ; parfois elles sont remplacées à un carrefour ou le long d'une route nouvelle, dans un but qui semble décoratif. Heureusement pour le chercheur et l'archéologue, quelques bornes subsistent intactes, à leur place initiale. Après la Révolution et l'Empire, les princes de Condé revenant d'exil retrouvent Chantilly. Le domaine confisqué leur est restitué.

Le dernier prince de Condé se lance dans une politique d'achats, agrandissant le domaine. Il acquiert notamment des bois qui ont été biens ecclésiastiques : bois de Saint-Nicolas d'Acy, bois du chapitre Notre-Dame de Senlis (4). Ce dernier prince meurt en 1830 après avoir fait du jeune duc d'Aumale son légataire universel. Celui-ci fait élever une statue équestre du Connétable



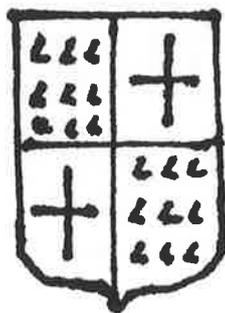
*Abbaye Sainte-Geneviève  
(du Mont de Paris)*



*Abbaye (royale) de Chaalis*

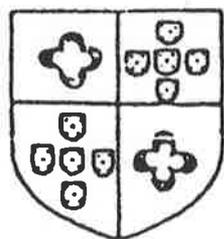
(3) et (4) : voir page 7

sur la terrasse, face au château reconstruit. Sur ses ordres, en 1887, huit bornes armoriées sont enlevées en forêt et placées autour de la statue. Outre les armes de Montmorency, ces bornes portent celles de la maladrerie de Luzarches, de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris, de l'abbaye de Chaalis, de l'abbaye de Saint-Rémy de Senlis, du chapitre Notre-Dame de Senlis, de l'abbaye de Royaumont, du prieuré de Saint-Nicolas d'Acy, de la seigneurie de Coye. Egalement celles de Condé.

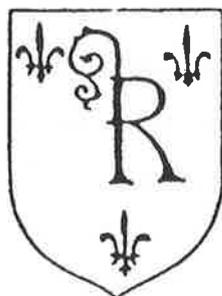


*Marguerite de Billy,  
abbesse de Saint-Rémy*

Mais ces huit bornes ne sont pas représentatives de la totalité des armoiries des propriétaires dont les parcelles forestières jouxtaient jadis le domaine de Montmorency. Il subsiste encore en forêt de Chantilly quelques bornes portant des blasons non représentés autour de la statue équestre. Parce qu'elles sont fort peu nombreuses et qu'un accident ou un acte de vandalisme peut irrémédiablement en priver le patrimoine, on a pensé qu'il fallait sauvegarder au moins un exemplaire de chacune de ces bornes. C'est pourquoi, récemment, cinq d'entre elles ont été enlevées en forêt et placées dans le parc, non loin de la Maison de Sylvie, à la salle du Sycomore.



*Seigneurie de Coye  
Famille de Suze*



*Abbaye Saint-Rémi de Senlis*

Voici la liste de ces bornes :

- une borne à 3 blasons dont un, celui de Marguerite de

Billy, abbesse de Saint-Rémy de Senlis ;

- une borne plate à deux blasons dont celui de l'évêché de Senlis ;

- une borne d'angle à deux blasons dont celui du prieuré de Saint-Leu d'Esserent ;

- une borne plate à deux blasons où celui de Montmorency est remplacé par l'épée du Connétable, seule. Les armoiries de M.de Billy, de l'évêché de Senlis, du prieuré de Saint-Leu d'Esserent et l'épée du Connétable n'étaient pas représentées sur les bornes entourant la statue ;



*Prieuré  
de Saint-Leu d'Esserent*

- une cinquième borne a également été sauvegardée, car différente des autres. Elle est numérotée et ne porte qu'un seul blason, celui de Montmorency.

*Jacques Peloye*

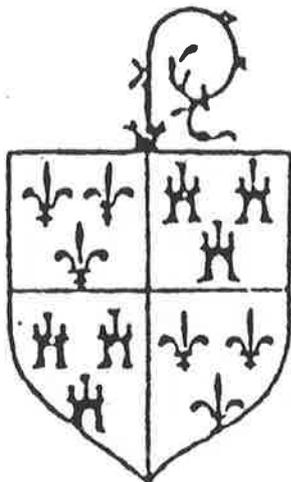
# Notes

(1) Gustave Macon (1865-1930)  
Secrétaire particulier du duc d'Aumale  
premier conservateur-adjoint du Musée  
Condé de 1897 à 1930 (le duc meurt en  
1897).

(2) L'arpent des Eaux et forêts valait  
1/2 hectare environ - 1200 arpents =  
600 hectares (la forêt de Chantilly  
dépasse 6000 hectares aujourd'hui).

(3) Maladrerie de Luzarches - Saint Ladre.

(4) Le bornage de ces bois a assez bien  
subsisté.



*Abbaye  
de Royaumont*



*Saint-Ladre  
(Léproserie de  
Luzarches)*

# Bibliographie

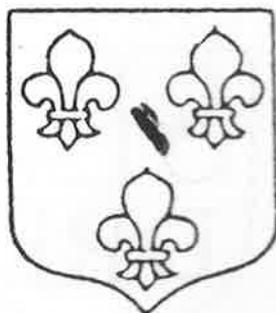
G.Macon - Historique du Domaine forestier de Chantilly - 2 tomes.

Imprimerie Eugène Dufresne- Senlis -1905-1906.

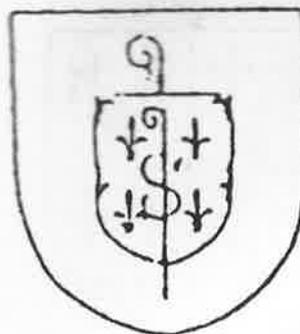
Eugène Vignon - Autour de Senlis, trois grandes forêts : Halatte - Chantilly - Ermenonville (causeries du 10 novembre 1938 et du 9 mars 1939 faites par l'auteur à la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis).

Imprimeries réunies de Senlis - 1939 -

Jacques Peloye - La forêt de Chantilly et la vénerie - Etudes cantiliennes n° 5 -Association de Sauvegarde de Chantilly et de son Environnement - 1999



*Condé*  
(NB : la brisure  
est réorientée)



*Evêché de Senlis*